

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.


10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

## DISCOURS DE SA SAINTETE LEON XIII

En réponse à l'adresse du Pèlerinage Ouvrier français  
le 8 octobre 1898

---

Très chers fils,

EST pour Notre cœur une nouvelle et douce joie, très chers fils, de vous voir une fois de plus, dans nos vieux jours, réunis ainsi et groupés si nombreux autour de Nous. Votre arrivée et votre présence ici Nous sont une preuve manifeste, que loin d'ébranler votre fidélité et votre constance, le temps et les événements ne font que fortifier de plus en plus dans vos âmes ces sentiments de respect et d'attachement au Siège apostolique, de dévouement et de piété filiale que vous venez de Nous exprimer, et dont par le passé vous Nous avez donné déjà tant et de si éclatants témoignages.

Aujourd'hui, une pensée spéciale a contribué à vous ramener auprès de Nous. Ainsi que vous l'avez rappelé tout à l'heure, il vous tardait de Nous remercier de l'acte récent par lequel Nous avons confirmé les déclarations antérieures du Saint-Siège sur votre patronat traditionnel en Orient. Et c'est dans cette pensée que se sont joints à ce pèlerinage ouvrier les vaillants religieux que Nous apercevons au milieu de vous et qui ont si bien mérité de la Terre Sainte. Pénétrés de zèle pour la gloire de ces lieux bénis, qui ont été les témoins de la vie et de la mort du Sauveur des hommes, ils y conduisent périodiquement ces nombreux pèlerins de la pénitence, qui vont y offrir à Dieu leurs prières pour les besoins de la sainte Eglise et pour le retour en son sein de nos frères séparés.

Nous-même, il y a peu d'années, Nous avons voulu, dans ce même but, qu'un solennel congrès eucharistique fut célébré sous la présidence d'un cardinal français, dans cette ville même de Jérusalem, où a été institué ce grand sacrement, qui est le gage divin de l'union entre les fidèles. Continuez donc, chers fils, vos pieuses pérégrinations en Terre Sainte ; elles contribueront puissamment à fortifier la foi et à féconder votre noble mission en Orient.

Pour vous, très chers fils, qui êtes la France du travail, vous n'ignorez pas qu'à vous aussi imcombent d'importants et graves devoirs, qui intéressent la société tout entière. Et puisque vous venez de faire allusion à la démocratie, voici ce qu'à ce sujet Nous devons vous inculquer.

Si la démocratie s'inspire aux enseignements de la raison éclairée par la foi ; si, se tenant en garde contre de fallacieuses et subversives théories, elle accepte avec une religieuse résignation et comme un fait nécessaire, la diversité des classes et des conditions ; si, dans la recherche des solutions possibles aux multiples problèmes sociaux, qui surgissent journallement, elle ne perd un instant de vue les règles de cette charité surhumaine, que Jésus-Christ a déclaré être la note caractéristique des siens ; si, en un mot, la démocratie veut être chrétienne, elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur. Si, au contraire, elle s'abandonne à la révolution et au socialisme ; si, trompée par de folles illusions, elle se livre à des revendications destructives des lois fondamentales sur lesquelles repose tout l'ordre civil, l'effet immédiat sera, pour la classe ouvrière elle-même, la servitude, la misère et la ruine.

Loin de vous, très chers fils, une pareille et aussi sombre perspective. Fidèles à votre baptême, c'est à la

lumière de la foi que vous jugez et appréciez les choses de cette vie, vrai pèlerinage du temps à l'éternité !

Tandis qu'ailleurs les questions sociales troublent et tourmentent les hommes du travail, vous gardez vos âmes dans la paix, en vous confiant à ces patrons chrétiens, qui président avec tant de sagesse à vos laborieuses journées, pourvoient avec tant de justice et d'équité à votre salaire, et, en même temps, vous instruisent de vos droits et de vos devoirs en vous interprétant les grands et salutaires enseignements de l'Eglise et de son Chef.

Ah ! puisse la France voir se multiplier, de plus en plus, des patrons qui ressemblent aux vôtres et notamment à ce *Bon Père* qui, depuis des années, se fait un bonheur de vous conduire à Nos pieds.

Puissiez-vous, vous-mêmes, par votre exemple, et, au besoin, par vos paroles, ramener à Dieu et à la pratique des vertus chrétiennes vos compagnons égarés et enrichir votre patrie de phalanges d'ouvriers comme celle que Nous avons ici sous les yeux ! S'il plaisait au Seigneur d'exaucer ce vœu, le salut et la prospérité de votre nation seraient assurés et elle ne tarderait pas à reprendre dans le monde la place spéciale et la glorieuse mission que la Providence lui avait assignés.

En attendant, très chers fils, efforcez-vous par votre esprit d'humilité, de discipline et d'amour du travail, de vous montrer toujours dignes de votre noble titre d'ouvriers chrétiens. Aimez vos patrons, aimez-vous les uns les autres. Aux heures où le poids de vos rudes labeurs pèsent plus lourdement sur vos bras fatigués, fortifiez votre courage en regardant vers le ciel. Rappelez-vous le divin ouvrier de Nazareth. Volontairement il a choisi cette modeste condition, afin d'être plus intimement des vôtres, et diviniser, en quelque sorte, le travail des mains

et l'atelier. Par-dessus tout, recourez fréquemment à la prière, et jamais ne négligez vos devoirs religieux; ils seront pour vous une source toujours féconde de consolations, de force et de persévérance finale.

C'est comme gage de ces dons célestes et de Notre particulière affection, que Nous vous accordons de tout cœur, très chers fils, à tous ici présents, à vos parents, vos familles et vos amis, la bénédiction apostolique.

Après la lecture de ce discours, le Souverain Pontife a donné la bénédiction apostolique.

L'audience a duré jusqu'à midi 45, sans que le Pape témoignât la moindre lassitude.

---

## CONFÉRENCES ARCHEOLOGIQUES

—  
 AU COLLÈGE CANADIEN  
 —

### Les inscriptions dogmatiques

(Suite)

NE laissons point échapper le mot, qui rappelle l'érection par saint Damase, du baptistère de la basilique Constantinienne : il fit servir la source découverte à conférer le don du salut. Ce fait nous rappelle que le saint pape avait ordonné de graver au frontispice cet autre vers : *Una Petri sedes, unum verumque lavacrum*. C'est bien la traduction du mot de saint Paul : *Una fides, unum baptisma*. L'unité de foi, l'unité de baptême, l'unité du siège de Pierre est proclamée, et qu'on le remarque bien, par un pape du IV<sup>e</sup> siècle, au sortir des persécutions.

Après la crypte Vaticane, la plus célèbre est celle de Saint-Sébastien, sur la Voie Appienne. C'est dans cette

Platonfa, que les chrétiens d'Orient cachèrent les corps de saint Pierre et saint Paul, vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle. Ils y restèrent près d'un an et demi. Voici en quels termes le pieux pontife rappelle ce fait. « Ici, vous devez le savoir, des saints ont autrefois reposé. Sans peine vous retrouverez leurs noms : Pierre et Paul. C'est l'Orient qui nous envoya ces apôtres, nous l'avouons volontiers. Mais par le mérite de leur sang versé à Rome, ayant suivi le Christ vers les astres et atteint les demeures célestes, au royaume des élus, ils purent à bon droit être par Rome revendiqués comme ses concitoyens. Astres nouveaux, permettez que par ces vers Damase publie vos louanges ! »

Le cimetière de Calixte possédait plusieurs inscriptions Damasiennes. Trois furent retrouvées. La première contient l'histoire générale du cimetière ; la seconde est dédiée à saint Eusèbe ; la troisième, à saint Corneille. Je donne la traduction de la première : « Ici reposent ensemble, innombrables, les pieuses dépouilles que vous cherchez. Ces augustes tombeaux gardent les corps des saints ; le céleste royaume a ravi leurs âmes dans la gloire. Là, sont les compagnons de Sixte, chargés des trophées de l'ennemi ; là, une noble phalange de Princes, qui gardent les autels du Christ ; là, aussi, le pontife qui vécut de longues années dans la paix ; là, les saints confesseurs, que la Grèce avait envoyés ; là, des jeunes gens et des enfants, des vieillards et leur chaste race, qui aima et garda la pudeur virgineale. »

« Là, je l'avoue, moi aussi, Damase, j'aurais désiré reposer mes membres, mais j'ai craint de troubler la cendre sacrée des saints. »

Ces inscriptions Damasiennes, plus celles que nous avons citées antérieurement, suffisent à démontrer l'expansion du culte des saints, à cette époque.

Ce n'était pas une dévotion simplement populaire ; mais une croyance universelle dans l'Eglise : croyance que le pape Damase a su rendre admirablement dans un poème immortel, émané de sa plume, en l'honneur de ces champions de la foi.

### Peintures et symboles des catacombes

Les peintures et les symboles des catacombes ne sont pas moins éloquents que les inscriptions, à montrer l'antiquité des dogmes catholiques. Pour en bien saisir la valeur, il importe de se rappeler la condition des premiers chrétiens, et le respect dont ils entouraient leurs martyrs. Ne pouvant échapper à la curiosité malveillante de leurs ennemis, ils eurent recours à ces décorations symboliques, qui leur permirent et de payer un pieux tribut de reconnaissance aux martyrs, et de retrouver sous leurs yeux, les plus consolants mystères de leur foi. Le symbolisme chrétien a donc pour but d'exprimer par des objets sensibles, des idées élevées, dont ces objets ne sont qu'une grossière image.

Ainsi l'ancre est le symbole de l'espérance. Si l'artiste y a dessiné sur la tige principale, une simple barre transversale, il est alors le symbole de la croix.

La colombe, et en général les petits oiseaux, sont le symbole de l'âme fidèle, mais de l'âme au séjour du bonheur. Au contraire, l'agneau ou la brebis sont le symbole du chrétien encore sur la terre, mais membre du troupeau dont le Christ est le pasteur.

Il est un autre symbole qui se retrouve partout dans les catacombes, symbole étrange en apparence, mais le plus connu et le plus clair pour les fidèles : c'est le poisson. Il représente le Christ qui après sa résurrection, mangea le poisson grillé — symbole de sa passion — sur

les bords du lac de Tibériade, en compagnie de sept disciples, comme dit saint Jean. Quelques auteurs voient dans le mot grec *ictus* l'anagramme de ces autres mots grecs, qui expriment les titres sacrés de Notre-Seigneur Jésus.

Les premiers chrétiens trouvaient donc sans peine, dans la figure du poisson, connue dans le mot *ictus* lui-même, le nom sacré du Sauveur, sans que l'imagination des infidèles pût rien y soupçonner.

Ces symboles groupés ensemble, forment une sorte d'écriture mystérieuse, connue des seuls initiés. Ainsi l'ancre jointe au poisson, signifie l'espérance dans le Fils de Dieu : *spes in Christo*, comme on lit sur les sépultures. De même, le poisson, portant le pain sur son dos, cache le grand secret du Christ, se donnant lui-même dans la sainte Eucharistie.

Le poisson nageant à côté d'un navire, ou portant le navire, c'est l'image du Christ soutenant lui-même son Eglise, la barque de Pierre.

Le monogramme du Christ, composé des premières lettres du mot *Cristos* et liées ensemble, est un des plus importants symboles des premiers siècles. Il sert, en général, à reconnaître un monument antérieur à Constantin.

Le symbole de la vigne nous rappelle la parole du Christ : « Je suis la vigne et vous êtes les rameaux ». — Nous y voyons un des éléments essentiels à l'Eucharistie : le vin. Aussi les fidèles aimaient-ils à contempler, dans leurs catacombes, l'épanouissement merveilleux de cette vigne divine, qui est l'Eglise, et que les ineptes maîtres du monde prétendaient faire périr en coupant violemment ses rameaux, tandis qu'il les faisaient pousser avec une vigueur nouvelle pour porter de plus nombreux et de plus doux fruits



L'image du pêcheur qui prend des poissons à l'hameçon, ou dans ses filets, appartient aussi à la même famille de peintures. C'est la figure de l'apostolat. Jésus-Christ avait dit à ses apôtres : « Suivez-moi et je vous ferai pêcheurs d'hommes ».

Une allégorie chère au cœur des fidèles et bien souvent représentée, c'est la Parabole du bon Pasteur. On la retrouve dans toutes les parties de la Rome souterraine. Ici le bon Pasteur se tient au milieu de son troupeau et veille sur lui ; là, il laisse le troupeau fidèle, en sûreté dans la bergerie, pour courir après la brebis égarée, qu'il rapporte amoureusement sur ses épaules.

La peinture de Noé dans l'arche est parfois rapprochée de l'histoire de Jonas. C'est le symbole de la résurrection uni à celui du salut.

L'histoire de Daniel dans la fosse aux lions, celle des trois jeunes Hébreux dans la fournaise, étaient encore des sujets souvent choisis. C'étaient d'illustres exemples, selon saint Cyprien et d'autres Pères, propres à encourager les martyrs du Christ.

Nous devons signaler encore, comme sujet emprunté à l'ancien Testament, Moïse frappant le rocher du desert, et faisant jaillir les eaux abondantes, où se désaltère son peuple. C'est le symbole de la primauté de Pierre, le chef de l'Eglise, le Moïse nouveau, qui fait jaillir l'eau spirituelle et vivifiante de la foi en Jésus-Christ.

Parmi les sujets tirés du Nouveau-Testament le plus aimé et le plus célèbre, c'est la multiplication des pains et des poissons.

Dans la 1re crypte de Lucine, on voit une peinture du IIe siècle, qui représente un poisson, portant sur son dos une corbeille de pain et un verre de vin. Le pain et le vin : ce sont là deux éléments de l'Eucharistie. Unis au poisson symbolique : le Christ, ils expriment une pro-

fession de foi en la présence réelle. Cette peinture nous rappelle aussi la manière de porter l'Eucharistie dans les premiers siècles. La corbeille contenait le pain céleste ; le verre recevait le précieux sang.

Nous allons maintenant assister, avec nos frères des premiers âges, à quelques scènes liturgiques, qu'ils accomplissaient dans le secret le plus rigoureux. Il semblait qu'il fût impossible de représenter clairement de si saints mystères, tout en gardant les voiles qui devaient les protéger contre les outrages. Pourtant, le problème fut résolu avec un tact, une prudence, qui décèlent que la main de l'artiste était guidée par la science du théologien.

Voici d'abord le baptême, le sacrement initiateur à la vie chrétienne. C'est un enfant descendu dans le lit d'une rivière. Un homme lui verse de l'eau sur la tête. A côté d'eux, dans le même fleuve, un pêcheur retire un poisson qui s'est pris à la ligne. A droite et à gauche de cette scène principale, deux autres tableaux sont retracés. L'un représente Moïse frappant le rocher d'où s'échappe une eau abondante ; l'autre est l'image du paralytique guéri, qui emporte son grabat sur ses épaules. Sous la figure du pêcheur, nous voyons l'apôtre, le pêcheur d'hommes, qui retire de la corruption païenne l'infidèle converti. — Moïse frappant le rocher, sous les traits de saint Pierre, rappelle la primauté du prince des apôtres — Le paralytique de Capharnaüm, qui emporte son grabat, est le symbole de la pénitence.

Après le baptême et la pénitence, voici la divine Eucharistie et le saint Sacrifice.

Sur un trépied, sont posés un pain et un poisson ; debout, un homme vêtu du pallium étend la main sur les offrandes et les consacre ; à côté de lui est une femme orante, les bras étendus et élevés, dans l'attitude de la prière. C'est la première scène.

Une seconde est peinte tout auprès ; c'est la scène du lac de Tibériade. Les sept disciples sont à table, ayant le pain et le poisson devant eux ; à leurs pieds sont rangées les huit corbeilles de pain qui rappellent le miracle de la multiplication. Enfin, une troisième scène complète le tableau : c'est le sacrifice d'Abraham. Toutes ces scènes réunies expriment clairement le Sacrifice et l'Eucharistie, pour des chrétiens initiés aux divins mystères. Elles ne disent rien au contraire, à des païens, habitués à festoyer, à certains jours, dans leurs tombeaux. Le pain uni au divin poisson exprime la présence réelle. La femme orante, c'est l'Eglise, qui, de ses prières, accompagne le prêtre dans ses fonctions sacrées. Le banquet, auquel sont assis les sept disciples, rend manifestement la communion réelle du corps de Jésus-Christ. Les corbeilles pleines représentent la multiplication du pain eucharistique. L'homme vêtu du pallium est le prêtre-consécrateur. Le sacrifice d'Abraham sert à unir la figure à la réalité, l'Ancien et le Nouveau-Testament.

Ces peintures, qui ont rapport à l'Eucharistie, au baptême et à la pénitence, datent du commencement du III<sup>e</sup> siècle. On les voit dans la crypte des sacrements, dans la catacombe de Saint-Calixte. Dans cette même crypte, on y voit Lazare sortant du tombeau, et Jonas, vomé par le monstre marin : ce sont là deux symboles de la résurrection.

Deux inscriptions confirment d'une manière merveilleuse le symbolisme des catacombes, et établissent l'accord parfait, entre l'Eglise orientale, l'Eglise occidentale et l'Eglise romaine. La première est d'Abercius, évêque d'Hiéropolis, en Phrygie et qui vivait au temps de Marc-Aurèle. Voici ses propres paroles : « La foi me conduisit  
« et mit devant moi le Poisson sorti d'une fontaine, très  
« grand, très pur, que tint dans ses bras la vierge chaste

« Elle le donna à ses amis à manger en tout lieu, y ajoutant un excellent vin mélangé d'eau et du pain... Que ceux qui comprennent ces choses veuillent prier pour moi. »

La deuxième inscription est du cimetière Saint-Pierre d'Estrier, près d'Autun. Elle fut trouvée par le cardinal Pitra, alors professeur au petit séminaire de cette ville, et date vraisemblablement du III<sup>e</sup> siècle. « O race divine du Poisson céleste, reçois avec un cœur plein de respect la vie immortelle parmi les mortels. Rajournis ton âme, o mon ami, dans les eaux divines, par les flots éternels de la sagesse, qui donne la richesse véritable. Reçois l'aliment délicieux du Sauveur des Saints; mange, bois, tenant le Poisson en tes deux mains ».

On se rappellera, en terminant, que les premiers chrétiens recevaient le pain sacré, sur leurs deux mains ouvertes devant soi et couvertes d'un linge. L'usage du linge a été conservé pour la communion, quoique le mode de la réception de la sainte Eucharistie soit changé.

(A suivre.)

## LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'OTTAWA

### Cinquième article

LES commencements du VICARIAT APOSTOLIQUE DE PONTIAC ne ressemblent en aucune manière à ceux du diocèse d'Ottawa. Ce dernier était à son début dans le dénûment le plus complet. Nonobstant l'élan religieux soulevé par les prédications des missionnaires, l'action civilisatrice de la religion n'avait eu encore qu'une bien faible influence sur une popula-

tion trop longtemps abandonnée à elle-même. Bien différent était le vicariat de Pontiac. Il comptait des paroisses en petit nombre à la vérité, mais déjà anciennes et prospères, et plusieurs missions en voie de devenir paroisses. Les Sauvages eux-mêmes se montraient avides des enseignements du prêtre, et relativement dociles. D'autre part, si Ottawa donnait de grandes espérances, Pontiac semblait condamné à ne jamais s'agrandir considérablement. La rigueur du climat, la qualité du sol, l'impossibilité d'y établir des moyens de communication, tout semblait s'opposer aux entreprises de colonisation ; aucun espoir d'y voir jamais cette densité de population, privilège des climats plus favorisés. Dans de telles conditions il fallait à l'évêque et aux prêtres une grande somme de dévouement et surtout une forte dose d'humilité et d'abnégation : ils ne pouvaient avoir en perspective qu'un labeur constant et pénible sous le seul regard de Dieu. Heureusement que ces vertus ne sont pas rares dans l'Eglise si féconde en fruits de sainteté.

Le 13 juin 1842 naissait à Saint-Martin, de parents chrétiens, un enfant qui reçut au baptême le nom de Narcisse-Zéphyrin. L'enfant grandit, fit sa première communion confondu avec ceux de son âge ; de bonne heure, il fut envoyé au collège de Sainte-Thérèse, où il fit avec peu de bruit de solides études, suivit le cours ordinaire de ceux qui embrassent la carrière ecclésiastique : or donné le 4 août 1867, il enseigna deux ans dans son collège, passa onze ans à la tête de l'importante mission de Redford ; rappelé en 1880, il devint Vicaire-Général de Montréal. Dans tous ces postes il manifesta la douceur et l'aménité de son caractère et donna en même temps des preuves d'un grand talent d'administration ; et lorsque, en 1882, le vicariat apostolique de Pontiac fut formé, il fut chargé de cet intéressante portion de l'Eglise du

Christ. Le sacre eut lieu le 21 septembre, et le lendemain Mgr Lorrain était reçu à Pembroke avec les plus grandes démonstrations de joie. Le prélat trouvait dans son nouveau champ de labeur 16 paroisses, 20 missions, 2 résidences d'Oblats pour les chantiers et les sauvages groupés en 10 centres, 4 couvents de sœurs grises, 18 prêtres séculiers, 9 Oblats, et environ 36,000 catholiques dont 4,000 sauvages. Il avait pris pour devise : *Non recusabo laborem*. Il se mit donc à l'œuvre sans tarder, cherchant à accommoder prêtres et fidèles, se réservant pour lui-même de combler les lacunes, se faisant pour cela tour-à-tour curé, vicaire, catéchiste, il entendait les confessions, visitait les malades, prêchait aux petits et aux humbles, comme dans les assemblées les plus brillantes, se faisant tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. Le résultat de ses travaux et du zèle qu'il sut communiquer à son clergé est indiqué dans un tableau publié plus loin. Mais ce tableau ne dit pas que plusieurs des églises nouvelles érigées dans le vicariat pourraient faire honneur à nos grandes villes, ni la somme de travail que s'est imposé l'évêque missionnaire. Outre ce qui vient d'être mentionné, on ne peut passer sous silence que Mgr Lorrain visita tous les postes où se réunissent les sauvages. Pour cela il dut parcourir à pied ou en canot environ 1600 milles en 1884 et près de 1700 milles en 1887.

Le 22 septembre dernier, lorsque Mgr Lorrain fut installé dans sa cathédrale comme premier évêque de Pembroke, au milieu d'un grand concours d'évêques, de prêtres et de fidèles. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, appelé à donner le sermon, fit ressortir tous les progrès réalisés dans le vicariat de Pontiac, ayant pris pour texte ces paroles d'Isaïe : *Electi mei non laborabunt frustra* ; « Mes élus ne travailleront pas en vain. » Isaïe, 65-23. Jamais texte ne fut choisi plus à propos.

M. M.

## LETTRE PASTORALE

DE

**MGR NARCISSE-ZEPHIRIN LORRAIN****Evêque de Pembroke**

AU SUJET DE

**L'érection en diocèse du vicariat apostolique  
de Pontiac**

NARCISSE-ZÉPHIRIN LORRAIN, PAR LA GRACE DE  
DIEU ET LA FAVEUR DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE  
DE PEMBROKE.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses  
et à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en  
Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Nos très chers frères,

**N**OUS venons aujourd'hui, la joie dans le cœur, vous confirmer, par un document officiel, l'heureuse nouvelle que vous avez déjà apprise par d'autres voies, nous voulons dire l'érection du vicariat apostolique de Pontiac en un diocèse régulier.

Le vicariat fut créé par un décret apostolique, daté du 11 juillet 1882. Depuis lors, le souverain pontife Léon XIII, dont la sollicitude s'étend à toutes les Eglises, n'a pas perdu de vue cette vigne pauvre et lointaine du champ du Seigneur. D'un œil vigilant, il a suivi sa croissance et son développement; il a voulu prendre connaissance des fruits qu'elle portait déjà; son cœur s'en est réjoui. C'est pourquoi, dernièrement, après

avoir constaté l'extension que la vraie foi a prise dans le vicariat, les progrès qu'y ont faits les œuvres de charité, l'accroissement graduel de population dont a été favorisé l'élément catholique, Sa Sainteté, dans sa bonté et sa sagesse, a jugé que le temps était arrivé de lui faire prendre place parmi les diocèses de la Puissance du Canada.

En conséquence, par un décret, daté du 4 mai dernier, Elle a constitué le diocèse de Pembroke, en fixant le siège à Pembroke même ; puis, par un autre décret du 6 du même mois, Elle a fait choix de notre personne pour en être le premier titulaire.

Les limites du nouveau diocèse de Pembroke, restent les mêmes que celles qu'avait le vicariat apostolique de Pontiac. Il comprend le comté de Pontiac dans la province de Québec, et dans la province d'Ontario, le comté de Renfrew, les cantons nord des comtés de Fronctenac, Addington et Hastings, seize cantons du comté de Halliburton, et une partie du district de Nipissing, ainsi que tout le territoire compris entre la hauteur des terres, au sud, la baie d'Hudson, la baie James et la rivière de la Grande Baleine jusqu'au lac Apiokacumish au nord, le 91ème degré de longitude à l'ouest, et le 72e à l'est.

Il y a cependant un petit changement, convenu entre les évêques de Peterborough et de Pembroke : c'est que la mission sauvage du lac Long, située au nord du lac Supérieur, sur l'autre versant de la hauteur des terres, passe sous la juridiction de Monseigneur l'évêque de Peterborough, et que celle du lac Timagamingue, située à l'ouest du lac Témiscamingue, tombe sous la nôtre.

Le diocèse de Pembroke, à sa naissance, compte 33 églises, 37 chapelles, 4 couvents, 3 hôpitaux, 24 paroisses, 33 missions, avec une population catholique d'à



peu près 40,000 âmes, y compris 3,500 sauvages; paroisses et missions desservies par 36 prêtres, dont 25 séculiers et 11 réguliers.

N. T. C. F., prêtres et fidèles de ce nouveau diocèse que le Saint Père vient de constituer, une ère nouvelle s'ouvre devant nous. En cette circonstance solennelle de notre existence religieuse, il me semble qu'un triple devoir s'impose à chacun de nous : devoir de reconnaissance pour le passé, de supplication pour le présent, de dévouement pour l'avenir.

En effet, la reconnaissance, nous la devons à la bonne Providence qui, durant les seize années d'existence du vicariat, s'est plu à bénir toutes les œuvres entreprises, à y conserver la paix entre l'évêque et le clergé, entre le clergé et les fidèles.

Nous la devons aussi au Saint Siège pour l'intérêt qu'il nous a toujours porté et pour l'insigne faveur dont il vient de nous honorer.

Cependant, pour profiter des grâces que nous avons reçues, et nous rendre dignes des faveurs dont nous avons été l'objet, il nous faut l'assistance d'en Haut, du Père des lumières d'où nous vient tout don parfait. Nous devons donc prier avec ferveur, afin que le Seigneur continue de féconder nos travaux, et qu'il rende efficaces les efforts que nous sommes disposés à faire pour procurer l'honneur de la religion et la gloire de la sainte Eglise catholique.

Du dévouement ah ! il en faut dans toutes les causes pour les faire réussir, il en faut dans toutes les vocations pour en remplir fidèlement les obligations.

Il en a fallu, dans le passé, aux prêtres et aux fidèles du vicariat, pour entreprendre les œuvres commencées ; il en faudra encore davantage à l'avenir pour continuer ces œuvres, les achever, les consolider, les féconder, et rendre parfaite l'organisation du nouveau diocèse.

Bien chers collaborateurs, maintenir dans la vraie foi catholique les populations confiées à vos soins, ramener au bercail les brebis égarées, allumer et réchauffer dans les cœurs le feu sacré de la piété et de la dévotion, répandre et faire aimer l'enseignement religieux en multipliant les écoles séparées, vous dévouer tout entiers, avec zèle et désintéressement, à la desserte de votre peuple, voilà qui demande un travail persistant, beaucoup de sacrifices, des privations, des fatigues : toutes choses pénibles que vous vous imposerez volontiers, pour la cause de la religion, du salut des âmes et de la prospérité de votre diocèse.

Et vous aussi, N. T. C. F., vous serez appelés à fournir votre part de dévouement à la cause de l'Eglise. Vous le ferez de bon cœur, en donnant généreusement selon vos moyens, pour le paiement des dettes contractées pour la construction de nouvelles églises et chapelles, pour le soutien des œuvres de charité, pour le support de vos prêtres et l'entretien du culte. Surtout, vous manifesterez votre amour de la sainte religion et votre attachement à l'Eglise, par un grand respect pour votre clergé et une soumission entière et toute filiale aux instructions du souverain pontife, le Père commun des fidèles.

Quand à nous, votre évêque, l'honneur que vient de nous conférer le Saint Siège, semble nous faire comprendre, mieux que jamais, ce en quoi consiste la mission de l'épiscopat ; mission délicate et redoutable à toutes les époques, il est vrai, mais à la nôtre en particulier. Et en prenant les rênes de l'administration du nouveau diocèse de Pembroke, les paroles que saint Bernard adressait aux Princes de l'Eglise, de son temps, se présentent à notre esprit d'une manière vive et pénétrante : « Soyez attentifs à vous-mêmes, disait-il, et au

« précieux dépôt que vous avez reçu. C'est une cité, « veillez à sa garde. C'est une épouse, étudiez-vous à « l'orner. Ce sont des brebis, ayez soin de les nourrir. »

Ce programme, N. T. C. F., nous effraie ! Oh ! comme il est sublime ; mais aussi comme il est laborieux, vaste et rempli de difficultés !

Heureusement, nous avons pour nous soutenir la pensée que Dieu sera avec nous, selon la promesse qu'il fit autrefois à Moïse, quand il l'envoya pour libérer et conduire le peuple d'Israël : *Ego ero tecum*.

Heureusement aussi, nous en avons l'assurance, comme saint Paul, nous pouvons tout avec le secours de Dieu : *Omnia possum in eo qui me confortat*. Et puis, ce qui nous console et nous fortifie, c'est que nous pouvons compter, non seulement sur le secours de Dieu, mais encore sur le dévouement de notre clergé.

Dans le passé, ce dévouement ne nous a jamais fait défaut de la part de ces vétérans du sanctuaire, que nous avons trouvé dans le vicariat quand nous y sommes venu, et qui tous sont tombés sur le champ du travail, à l'exception de quatre ; et dans l'avenir, cette même fidélité au devoir, cette même soumission filiale, nous en sommes certain, ne nous manqueront pas de la part du jeune clergé qui est venu s'ajouter à nos rangs durant ces dernières années et qui doit bientôt former l'avant-garde du nouveau diocèse de Pembroke.

De même nous comptons sur l'esprit d'entente et de générosité des fidèles que nous avons toujours trouvés prêts, d'ailleurs, à seconder nos efforts et à nous assister dans toutes nos entreprises.

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons statué et ordonné, statuons et ordonnons ce qui suit :

1<sup>o</sup> Nous fixons au 22 septembre, la date de la pro-

mulgation du Décret érigeant le diocèse de Pembroke, et de notre installation comme son premier titulaire.

2o En vertu d'indults datés du 17 mai dernier, nous continuons à tous les prêtres du diocèse les facultés et pouvoirs que nous leur avons accordés comme Vicaire Apostolique.

3o Du 22 septembre au 22 octobre, nous ordonnons de réciter au saint sacrifice de la messe, quand les rubriques le permettront, l'oraison *Deus cujus misericordiae non est numerus* ; et du 22 octobre au 22 novembre, l'oraison du Saint-Esprit : *Deus cui omne cor patet*.

Sera le présent mandement, lu au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Pembroke, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre secrétaire, le 1er septembre 1898.

† N.-ZÉPHIRIN, ÉVÊQUE DE PEMBROKE.

Par Mandement de Monseigneur,

J.-A. FRENCH, ptre., secrétaire.

**Eglises, chapelles et autres constructions faites  
dans le vicariat depuis sa fondation**

**le 11 juillet 1882**

**Dans les missions sauvages :**

**CHAPELLES NOUVELLES :**

Tête du lac Témiscamingue.....Bois.  
Longue-Pointe....."  
Good Hope (Baie James)....."  
Grassey lake....."

Weymontaching.....	Bois
Lac Barrière.....	"
Lac Long.....	"
Lac Timagamingue.....	"
Metadjiwang.....	"

Dans la partie civilisée du vicariat :

ÉGLISES NOUVELLES :

Mattawa.....	Pierre.
Ile aux Allumettes.....	"
La Passe.....	"
Vinton.....	"
Douglass.....	"
Osceola.....	"
Eganville.....	"
Corry's Settlement.....	"
Témiscamingue.....	Briques.
Onslow Nord.....	"
Calabogie.....	"
Cobden.....	"
Bonfield.....	Bois.
Sébastopol.....	"
Griffith.....	"
Hagarthy.....	"

CHAPELLES NOUVELLES :

Tête du Lac Témiscamingue.....	Bois.
Corbeil Siding.....	"
Eau-Claire.....	"
Klock's Mills.....	"
Les Erables.....	"
Deux-Rivières.....	"
Mackey's Station.....	"
Chalk River.....	"

Ste-Sophie d'Aldfield.....	Bois
Saint-François " .....	"
Round Lake.....	"
Black Donald Creek.....	"
Bancroft.....	"
Long-Sault.....	"
Whitney.....	"
Barry's Bay (2).....	"
Killaloe.....	"

DES RÉPARATIONS CONSIDÉRABLES ONT ÉTÉ FAITES  
AUX CHAPELLES DE

Coulonge, Pointe Alexandre, Leslie, Deux-Joachims,  
Rockliffe.

A PEMBROKE :

L'église a été réparée et terminée, un évêché a été construit  
ainsi qu'un hôpital.

HÔPITAUX :

A Mattawa et à Témiscamingue.

COUVENTS :

A Renfrew et à Arnprior.

MAISONS D'ÉCOLES SÉPARÉES AGRANDIES :

A Pembroke et à Renfrew.

MAISONS NOUVELLES :

Mattawa et Bonfield.

† N.-Z. LORRAIN, EV. DE PEMBROKE.

## DECRETS ET SOLUTIONS

### CAUSES MATRIMONIALES

PAR un indult spécial aux diocèses de Québec et de Montréal, l'appel dans les causes matrimoniales peut être porté devant le Suffragant le plus voisin.

S. Congregatione di Propaganda Fide

N. 3083 di Protocollo.

Roma, li 10 luglio 1889.

OGGETTO

Comunicazione di un decreto del S. O.

Illme ac Rme Dne

Precibus ab Amp. Tuæ oblati quibus postulabatur ut causæ matrimoniales istius provinciae ecclesiasticae quomodo ab episcopo in gradu appellationis ad archiepiscopum deferuntur, ita ab archiepiscopo possent ad Episcopum decanum appellari ; SSmus D. N. Leo XIII juxta votum supremæ Congregationis S. O. annuere dignatus est sequenti forma : “ Ad episcopum viciniorem juxta rescriptum S. Congregationis de Propaganda Fide pro archiepiscopo Quebecensi.” Rescriptum autem in audientia diei 4 februarii 1877 datum pro archiepiscopo Quebecensi petente ut ab archiepiscopo possent causæ matrimoniales in gradu appellationis deferri ad episcopum viciniorem, est tenoris sequentis : “ Pro gratia juxta petita servatis tamen conditionibus a jure statutis, et Constitutione Benedicti XIV *Dei Miseratione*.

Haec mei officii erat Ampl. Tuæ significare, cui interim omnia bona a Deo precor.

Ampl. Tuæ

Addictissimus ut frater

† D. Archiep. SYVEN, cur.

Dno EDUARDO FABRE,

Archiepiscopo Marianopolitan.

(Concordat cum originali).

**DOUTES CONCERNANT LES SCAPULAIRES****Matière, forme, inscription, etc.**

Burgi S. Dominici.

Huic Sacrae Indulgentiarum et SS. Reliquiarum Congregationi sequentia dubia dirimenda sunt proposita :

I. Utrum in adscribendis Christifidelibus Sodalitati B. M. Virginis a Monte Carmelo adhiberi licite et valide possint Scapularia, quae quamvis ex lana confecta, cooperiuntur ex una parte tela serica vel gossypio, ex altera vero Imagine quae totum cooperit Scapulare, ita ut pannus penitus aut quasi penitus non appareat ?

II. Quid tenendum quando unum Scapulare refert Imaginem B. M. V. de Monte Carmelo, alterum quod vitæ conjungitur Imaginem B. M. V. perdolentis, SSmi Rosarii vel etiam SSmi Cordis Jesu ?

III. Utrum nomina adscriptorum Confraternitati necessario ad viciniorum Confraternitatem mittenda sint, vel potius liberum sit ea transmittere Moderatori cujuslibet Confraternitatis ?

IV. Utrum in adscriptione plurium formula unica in numero plurali, quae ex Decr. S. C. Indulg. die 18 Aprilis 1891 adhiberi potest, dicenda sit antequam incipitur impositio, vel potius dum primo fit impositio ?

V. Utrum in casu super exposito, cum generatim adscribendi sicut viri et mulieres, conveniens sit dicere : " Accipite viri et mulieres " vel simpliciter : " Accipite hunc habitum, etc." prout est in formula breviori approbata in Decreto S. R. C. diei 24 Julii 1888 ?

Porro S. C. audito unius ex Consultoribus voto, relatis dubiis, respondere mandavit :

Ad I. Negative.

Ad II. Nihil officere valori Scapularis Imaginum varietatem, dummodo in Scapulari appareat color, forma et pannus,



quae omnia ut vere substantialia sunt retinenda, exceptis tamen Scapularibus SSmae Trinitatis et Passionis D. N. in quibus etiam imagines propriae sunt necessariae.

Ad III. Negative ad 1m partem ; affirmative ad 2m.

Ad IV. Formulam in casu dicendam esse immediate antequam Scapularia imponere incipiantur, eaque Sacerdote in manibus tenente.

Ad V. Si viri a mulieribus facile segregari possint et duplici actu functio peragi posset, quod certe esset convenientius, tunc, prout de more, uti posset formula longiori, mutatis mutandis ; si vero unico actu promiscue viri cum mulieribus sint aggregandi, tum ad praecavendam cacophoniam melius fieri et si formula brevior adhiberetur, dicendo tantum : " Accipite hunc habitum, etc."

Datum Romae ex Secretaria ejusdem S. C. die 18 Junii 1898.

FR. HIERONYMUS M. Card. GOTTI, *Praefectus*.

† ANTONIUS, Archiep. ANTINOEN., *Secretarius*.

**DOUTES CONCERNANT LES INDULGENCES ACCORDEES  
PAR LES ÉVÊQUES**

Episcopus Montis Politiani huic Sacrae Congregationi Indulgentiis Sacrisque Reliquiis praepositae sequentia dubia enodanda proposuit.

I. An Indulgentiae, quas Episcopus concedit, valeant intra limites suae dioeceseos tantum, an vere etiam extra ?

II. An acquiri possent intra limites Dioecesis etiam a fidelibus, qui non sunt subditi Episcopi concedentis Indulgentias ?

III. An subditi Episcopi concedentis Indulgentias has lucrari valeant etiam dum extra Dioecesim commorantur ?

Et Emi Patres in Vaticano Palatio coadunati relat. dubiis responderunt die 5 Maii 1898.

Ad I. Affirmative ad 1am partem ; negative ad 2am, nisi agatur de subditis Episcopi concedentis et de Indulgentiis personalibus.

Ad II. Affirmative, dummodo Indulgentiae non sint concessae alicui coetui personarum.

Ad III. Provisum in I.

De quibus facta relatione SSmo Dno Nro Leoni PP. XIII, in audientia habita die 26 Maii 1898 ab infrascripto Cardinali Praefecto, eadem Sanctitas Sua Emorum Patrum resolutiones benigne approbavit.

Datum Romae ex Secret. ejusdem S. Cong. die 26 Maii 1898.

FR. HIERONYMUS MARIA Card. GOTTI, *Praefectus*.

† A. Archiepisc. ANTINOEN., *Secretarius*.

#### DOUTES SUR LE DROIT A L'EXEAT

I. Utrum liceat sacerdotibus qui beneficiis veri nominis non pollent, et speciatim vicariatis, oeconomicis et capellanis, derelinquere officia ab Episcopo illis commissa, non obtenta prius ejus licentia ?

II. An ex praecepto obedientiae, adhibitis etiam, si opus fuerit censuris, episcopus jus habeat eos cogendi ut persistent in suo officio, saltem usquedum ipsis providere valeat per idoneum successorem ?

III. Utrum sub eodem praecepto obedientiae, et iisdem intentatis censuris, possit Episcopus sacerdotes otiosos vel ferme otiosos et sanitate suffultos, compellere ad suscipiendam Ecclesiarum curam, saltem donec illis fas sit providere pastorem ?

Resp. Ad I. Prout exponitur, negative.

Ad II. Affirmative, quoties ex officii dimissione grave

detrimentum curae animarum sit obventurum. Est tamen Episcopi sollicite providere de idoneo successore, praesertim cum rationabili de causa dimissio expostulatur.

Ad III. Affirmative, gravi urgente necessitate, et ad tempus.

S. Cong. Conc., die 17 Jan. 1886.

### CONSÉCRATION D'ÉGLISE

Quaeritur utrum, si mota fuerint altaria, denuo consecretur Ecclesia ?

Responsio Ia : Execratis altaribus jure antiquo probabiliter execrata erat Ecclesia ex verbis can. 18, Dist. I : " Si motum fuerit altare, denuo consecretur Ecclesia " etc.

Responsio IIa : Verum jure novo, i, e. Decretalium tenendum est, execratis altaribus, Ecclesiam non amittere suam consecrationem ex dispositione Alex. III, in Cap. I, Tit. XL, Lib. III.

Nec obstat, quod pollutis altaribus, polluatur Ecclesia : quia pollutio indivisibiliter afficit totum interius corpus Ecclesiae, et omnia in eo fixa ; quod dici nequit de execratione.

SEBASTIANELLI, Pars Ia, *de episcopis*.

### PRIÈRES DU MOIS D'OCTOBRE

Quel jour se terminent-elles ?

Roma, li 7 Decembre 1898.

Ill<sup>me</sup> ac R<sup>me</sup> Domine,

Amplitudo Tua per litteras diei II superioris mensis novembris quaerit utrum praescriptio Litterarum Encyclicarum Leonis XIII, f. r. " Supremi Apostolatus, " diei II septembris 1883 qua indicitur recitatio Rosarii Marialis in Ecclesiis parochialibus a prima die octobris usque ad secundam novem-

bris, intelligi debeat de secundâ die novembris inclusive aut exclusive. Respondeo memoratam praescriptionem intelligendam esse de secundâ die novembris inclusive.

Interim vero Deum precor ut te diutissime sospitet.

A. T.

Addictissimus servus,

(L † S)

M. Card. LEDOCHOWSKI, *Praef.*

A., ARCHIEP. LARISSEN, *Secr.*

Concordat cum originali,

JOS. S. LAROCQUE, *ptre, Secretarius.*

Sherbrooki, 17a Octobris 1898.

## NOS RELIGIEUSES A KEY-WEST

Durant la guerre Hispano-Américaine

J. M.

MAISON-MÈRE DES SS. NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE,

Hochelaga, P. Q., 15 octobre 1898.

Salut à Marie conçue sans péché, l'honneur de notre peuple.  
Réjouissons-nous beaucoup en ce jour que le SEIGNEUR a fait.

Mes très chères Sœurs,

**B**IEN que nos sœurs de Key-West, avec tout le peuple de l'Union Américaine, jouissent du bienfait de la paix, elles n'ont pourtant qu'une demie liberté, le gouvernement ne leur ayant pas encore rendu l'usage de leurs maisons. Toutefois, puisqu'elles ont réellement cessé d'être hospitalières et qu'elles ne songent plus qu'à se livrer le plus tôt possible aux

devoirs de leur chère vocation d'institutrices, je crois le temps venu de répondre à vos désirs, en vous donnant, toujours au moyen de leur intéressante correspondance, un aperçu des événements accomplis à leur hôpital, pendant les quatre derniers mois.

Après la guerre, nos sœurs gardes-malades étaient très épuisées, même un certain nombre d'entre elles ont eu ou ont encore la malaria. Nous avons cependant de grandes actions de grâces à rendre au ciel, moins encore pour avoir soutenu leurs forces tout le temps que leur dévouement était rigoureusement nécessaire, que pour leur avoir permis de coopérer à plusieurs conversions et leur avoir fourni les moyens de "faire connaître, aimer et admirer davantage notre sainte religion". N'est-ce pas un grand honneur pour notre communauté d'avoir été choisie pour remplir cette noble mission ? A chacune de nous d'en témoigner à Dieu sa vive reconnaissance en s'acquittant avec toute la ferveur possible des humbles fonctions qui lui sont dévolues pour cette année.

7 juin — *Lettre de Sr M. Florentine.* — "Tout est si changé autour de nous que nos élèves reconnaissent à peine le couvent et ses alentours. Si leur cœur se laissait tromper par leurs yeux, elles pourraient même se méprendre au sujet de leurs maîtresses, qu'elles voient, revêtues d'un grand tablier blanc, aller de salle en salle pour panser les blessés ou pour administrer les drogues aux malades.

Jusqu'à présent, nos sœurs Thomas de Jésus, M. Laurentius et M. Bérénice ont été les plus assidues à remplir leurs nouvelles fonctions de sœurs hospitalières, parce que leurs salles (toutes les classes du premier étage) ont été les plus peuplées. Sr Thomas de Jésus a la responsabilité de ce département. Ma sœur a plusieurs hommes à son service et, vous le supposez bien, on ne lui en impose pas. . . Elle sait parfaitement ce que chacun fait et ne fait pas. . . Comme toujours, elle montre autant de savoir-faire que de dévouement.

Tous nos malades nous quittent fort satisfaits et se

promettent bien de ne jamais oublier leur séjour à l'hôpital. Je ne sais ce qu'ils en feront ; mais pour nous, cette époque sera certainement inoubliable.

Notre faculté médicale se compose actuellement de neuf médecins sous la direction d'un major. Ce dernier, Dr Hall, est très bon, très poli et n'agit toujours qu'avec beaucoup de réserve et de circonspection. Néanmoins, il arrive à ses fins, quoi qu'en ait dit un bon matelot : " Docteur Hall est major, mais la mère supérieure est général." En vérité, les choses vont bien et paisiblement."

7 juin... *Sr M. de la Visitation.*—" La plupart de nos patients ont été transportés à l'hôpital de la marine de Brooklyn, N. Y. Il ne nous en reste que seize, auprès desquels cinq sœurs sont alternativement employées comme gardes-malades. Les autres sœurs demeurent à l'état passif et les médecins sont dans la même situation. Le Dr Armstrong disait à ce propos : " Celui-là qui sait attendre patiemment est un bon serviteur." Chacune de nous s'efforce de mériter cet excellent témoignage. Peut-être y aura-t-il quelque action à Cuba cette semaine ; car nous savons que six cent cinquante soldats, qui étaient campés depuis quinze jours au bord de la mer, se sont embarqués hier pour Santiago, afin de se joindre à l'armée des insurgés."

22 juin... *Sr M. Florentine.*—" Sr M. Simon et Sr Ambroise de Sienna sont chargées des patients de l'école Saint-Joseph, sous la direction d'une garde-malade professionnelle et du Dr Armstrong. Celui-ci, âgé d'une quarantaine d'années, est de New-York. Il vient d'être promu au grade de major. C'est le type du militaire : sévère, d'une discipline sans reproche quand il exerce ses fonctions auprès des malades ; hors de là, gentilhomme plein de courtoisie et d'affabilité. Il a fait ses études chez les jésuites et il a conservé le meilleur souvenir de ces saints et savants religieux. Il a notre révérend père curé en grande estime et amitié. Ce bon monsieur a

toujours un excellent mot à dire des sœurs, surtout de celles occupées dans son département.

Mardi matin, fête de S. Louis de Gonzague, un de nos employés, un fils de la Verte Erin, qui avait négligé de faire sa communion pascale, s'est approché des sacrements. Oui, je crois sincèrement que le dévouement des religieuses, pendant la guerre, fera de mieux en mieux connaître, admirer et aimer notre sainte religion. Nos patients, aussi bien que nos médecins et les visiteurs, ne cessent de nous répéter combien ils apprécient notre œuvre. Chaque jour, quand je visite les salles, j'entends un nouveau concert de louanges à l'adresse des gardes-malades. Hier encore, un des soldats me disait : " J'ai été dans plusieurs hôpitaux et je déclare que celui-ci est le meilleur que j'aie encore vu." Je crois en effet que les patients ont tous les soins désirables : le major les traite avec une bonté paternelle, les médecins sont habiles et compatissants, les gardes-malades, tant séculières que religieuses, sont des plus attentives et dévouées, le gouvernement fournit une alimentation excellente et abondante. De plus, les nombreuses ouvertures des salles permettent à la brise du bon Dieu de venir caresser les pauvres malades. Grâce à tous ces avantages, ces malheureux oublient parfois leurs souffrances au point de se croire presque en paradis

Quelques officiers nous sont arrivés animés d'un sombre fanatisme, courroucés même, parce qu'ils croyaient être tombés entre les mains de la société *Red Cross*, qu'ils ont en abomination. Peu à peu, ces lions farouches se sont adoucis au point de devenir des agneaux. Avant de nous quitter, ils avouèrent à un camarade catholique qu'ils étaient vaincus... que toutes leurs idées au sujet des communautés religieuses étaient changées, qu'ils reconnaissaient que les sœurs sont des femmes admirables qui méritent les plus grands éloges et la plus haute considération du public. Notre bon officier catholique, M. Hanley, ne fut pas lent à nous communiquer ces nouvelles. " Vous avez fait une très

bonne impression, m'a-t-il dit, sur le lieutenant-colonel Pope et sur le capitaine Harrington. Je ne donnerais pas cela pour tout ce que je possède. Maintenant qu'ils sont pour vous, gare à ceux qui parleront contre les sœurs ! car ces hommes sont terribles."

Ces jours derniers, un officier du "Lancaster," lieutenant King, un converti, demanda à me voir pour me dire combien il est heureux du bien accompli par notre entremise. Le chapelain Helmes, méthodiste, l'accompagnait et rivalisait avec lui d'enthousiasme pour louer le dévouement des sœurs. M. King se propose de publier un ouvrage sur la guerre hispano-américaine.

Nous avons aussi eu la visite de Mme Porter, de Washington, la femme du secrétaire privé du président. Le major Hall lui a fait visiter l'hôpital lui-même et je les ai accompagnés. Madame a paru enchantée de tout ce qu'elle a vu. En entrant dans notre salle de communauté où nous avons été forcées de dresser six lits, le major dit à Mme Porter : "Tout le monde est confortable ici, excepté les sœurs." Lorsqu'elle nous quitta, il lui fit gracieusement cette recommandation : "Quand vous verrez monsieur le président ne manquez pas de lui dire un bon mot de notre hôpital." Madame le lui promit de grand cœur." *(A suivre).*

## BIBLIOGRAPHIE

SOUVENIR : 25<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des Dominicains au Canada, Saint-Hyacinthe, 1898.

Jolie brochure illustrée, de 350 pages, retraçant l'histoire de l'établissement et des progrès de l'Ordre de saint Dominique au Canada.

LE SAULT-AU-RÉCOLLET, par Chs P. Beaubien, curé, C. O. Beauchemin et Fils, Montréal.

Monographie des plus intéressantes, pouvant servir de modèle à ceux qui voudraient écrire l'histoire généralement si belle et si édifiante de nos paroisses canadiennes.



A LA CONQUÊTE DE LA LIBERTÉ EN FRANCE ET AU CANADA, par A.-D. DECELLES : « Il y a cent ans, la France brisait avec les traditions de la monarchie absolue, édifiée par Richelieu et Louis XIV, pour se donner des institutions nouvelles, conformes aux idées de liberté propagées par l'école philosophique.

« A la même époque, un rejeton de la vieille France, violemment arraché aux bras de sa mère, laissé naguère à demi-mort sur la terre du Canada, relevait la tête et se croyait assez fort pour partir lui aussi à la conquête de la liberté.

M. DeCelles recherche comment la France, au lendemain de débuts si pleins de promesses décevantes, s'est engagée dans l'engrenage d'évolutions politiques, les unes cherchant à s'établir sur le terrain mouvant des décombres laissés par les autres, sans pouvoir se flatter d'être sortie à l'heure présente de cet état chaotique ; il recherche pareillement comment une poignée de Français canadiens sont arrivés, pendant le même intervalle, à la jouissance complète des libertés politiques à travers les vicissitudes de maintes batailles, sans autres armes que celles qu'ils ont arrachées à leurs vainqueurs.

L'étude de M. DeCelles forme le huitième fascicule de la *Bibliothèque Canadienne*, qui sera livré aux souscripteurs vers le 15 octobre.

On pourra se le procurer en envoyant 15 centins à l'éditeur, M. Pierre-Georges Roy, Lévis.

## OBITUAIRE

A Montpellier, France, MGR LAMOTHE-TINET, ancien recteur de l'Université de Toulouse.

A Jérusalem, le frère LIEVIN DE HAMME, de l'ordre franciscain, bien connu des pèlerins de Terre-Sainte dont il a été le guide pendant de longues années.

A Joliette, M. l'abbé F. X. GEOFFROY, ancien curé.

(Société d'une messe et Caisse Ecclésiastique de Saint-Jacques.)

A New-York, E.-U., : M. L'ABBÉ EDOUARD LÉTOURNEAU.

(Société d'une messe.)